



TERMES DE REFERENCE REPRESENTANTS REGIONAUX

I. Contexte de la mission :

Dans le cadre de la nouvelle politique énergétique de l'Etat qui vise à augmenter jusqu'à 40% le taux d'accès en milieu rural, l'Etat a créé l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER) avec comme objectif d'accélérer l'accès à l'électricité de la population rurale. Afin d'améliorer son efficacité et sa performance conformément à ses nouvelles missions d'envergure nationale, l'ADER met en place des antennes régionales.

Sous la supervision du secrétaire Exécutif, le « **Représentant Régional** » aura pour de :

II. Missions :

- Assurer la promotion des énergies renouvelables ;
- Assurer le suivi des projets ;
- Assurer la coordination des activités liées aux collectes de données.

III. Principales attributions :

- Rend compte au secrétaire exécutif
- Coordonne et supervise son équipe

Assurer la promotion des énergies renouvelables :

- Représenter l'ADER au niveau administratif auprès des autorités locales, opérateurs économiques, ONG ou institutions
- Assurer la promotion des investissements et des exploitations sur l'électrification rurale au niveau de la région

Assurer le suivi des projets

- Assurer le suivi des projets ou exploitations dans la région
 - Elaboration du tableau de bord de suivi des activités

Assurer la coordination des activités liées aux collectes de données

- Supervise les socio-économistes et les équipes d'enquêtes
- Assurer la coordination des travaux liés aux collectes de données au niveau de la région
 - Planification des activités de collecte
 - Suivi et contrôle des activités de collecte

- Réaliser le suivi de la sensibilisation, information, éducation et communication des collectivités, associations, opérateurs au niveau de la région
- Assurer les relations avec les parties prenantes (prestataire, collectivités, ...)
- Assurer le suivi budgétaire de l'antenne
- Rédaction des rapports d'activités de l'antenne régionale

Participe à l'administration du personnel :

- Participe au recrutement du personnel local ;
- Assure l'intégration du personnel nouvellement recruté ;
- Gérer les mouvements du personnel (congrés, absences, permissions, missions, etc.)

IV. Profil

- Ingénieur électricien ou équivalent,
- Minimum 7 ans d'expériences professionnelles dont minimum 5 ans en encadrement,
- Min 5 ans dans le domaine de l'énergie rurale
- Plus de 2 ans d'Expériences en électrification rurale
- Dispose d'un permis de conduire de catégorie A, A' et B et avoir obligatoirement des expériences de conduite

Compétences :

- Maîtrise des différents types d'électrification rurale (*solaire, hydraulique, biomasse, éolienne*);
- Connaissances en énergie renouvelable ;
- Connaissance de la réglementation du secteur électricité ;
- Bonnes capacités de communication, orale et écrite, en français et en malagasy,
- Aptitude à des déplacements fréquents et à des horaires souples ;
- Bonne résistance au stress
- Connaissance de la région choisie

Atout :

- Connaissance des outils SIG et des outils de planification de projet
- Connaissances en génie civil ;
- Connaissance en procédure d'analyse croisée des réalisations techniques et financières des projets

Qualités :

- Leadership
- Intégrité, discrétion
- Organisé, autonome,
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle et en négociation;

V. Lieu :

Le poste est basé en chef-lieu de région.

VI. MODALITES DE CANDIDATURE :



CABINET D'ÉTUDES, DE CONSEIL
ET D'ASSISTANCE À LA RÉALISATION

- Les candidats doivent envoyer leur dossier de candidature au Cabinet d'Études, de Conseil et d'Assistance à la Réalisation (ECR), lequel est chargé du recrutement, à l'adresse mail suivante : recruteo@cabinetecr.com
- Le dossier de candidature sera composé de :
 - Un CV + Photo récente
 - Une lettre de motivation avec prétention salariale
 - 03 références professionnelles avec contact
 - Une copie du Diplôme
- La date et l'heure limite de dépôt de candidature sont fixées au **Mercredi 24 mars 2021 à 18h00 locale.**

Seuls les dossiers de candidature présélectionnés feront l'objet de convocation pour entretiens et tests écrits. Tout dossier incomplet peut être refusé.

